

*Affaires courantes*

aucun moyen de faire respecter le taux de propriété maximal de 25 p. 100.

Peu importe que le ministre dise, entre autres, que le siège social de Petro-Canada demeurera à Calgary, une fois que la société sera privatisée, ce ne sera qu'une question de temps avant qu'un groupe de Cleveland ou du Texas ait le dernier mot. Or, ce sont les Canadiens qui devraient avoir le dernier mot. Nous implorons donc le gouvernement de se raviser dès maintenant. Cessez de détruire un bon instrument de la politique nationale. Dites-vous que vous avez eu tort et faites amende honorable. Lorsque le projet de loi sera déposé, nous en aurons long à dire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake):** Madame la Présidente, je remercie le ministre dont nous venons d'entendre la déclaration. Il a démontré le respect qu'il voue à la Chambre en y faisant sa déclaration.

Les Canadiens, cependant, vont perdre leur principal outil de contrôle sur leurs ressources énergétiques stratégiques si le gouvernement réussit à vendre Petro-Canada au secteur privé.

Le Canada est un pays du Nord, à la population clairsemée, qui connaît des hivers longs et froids. Il est essentiel que les gouvernements canadiens jouent un rôle-clé pour assurer notre avenir énergétique. La propriété publique d'une société d'État prenant des décisions touchant des ressources naturelles stratégiques est fondamentale pour la gestion de notre économie. Privatiser Petro-Canada, c'est poursuivre l'oeuvre commencée l'année dernière avec l'Accord de libre-échange, soit l'abandon du droit du secteur public d'influer sur notre avenir économique.

Petro-Canada est un protagoniste d'importance cruciale dans le secteur énergétique canadien, en ce qui concerne surtout le potentiel énergétique des régions neuves. Cette société a subi de nombreuses attaques du Parti conservateur depuis sa création en 1975. Même s'il peut être maintenu, ce qui est douteux, le contrôle de Petro-Canada par le secteur privé canadien ne suffit pas. Rien ne peut remplacer un contrôle public canadien par une société responsable devant le Parlement.

Le gouvernement a peu appris de l'expérience des années 70 et 80 au sujet de nos ressources énergétiques. La décision de favoriser le contrôle public sur nos précieuses ressources énergétiques grâce à la formation de Petro-Canada constituait une réaction au niveau absolument inacceptable de propriété et de contrôle

étrangers—surtout américains—sur les ressources énergétiques canadiennes.

Au milieu des années 70, les néo-démocrates ont lutté ferme pour faire de Petro-Canada une société d'État. C'est une mesure qui avait alors recueilli, et qui recueille sans doute encore, l'appui général des Canadiens. Les motifs pour lesquels on en avait fait une société d'État sont aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1975, à savoir accroître la propriété et le contrôle canadiens sur les réserves pétrolières et gazières, accroître la connaissance du gouvernement fédéral dans les domaines cruciaux du pétrole et du gaz et accroître la participation canadienne dans ces secteurs nationaux.

Le 23 août 1985, le premier ministre déclarait: «La politique conservatrice est de maintenir Petro-Canada.» Il répondait alors au sentiment du pays, qui n'a pas changé.

Il est inacceptable que le gouvernement mette en vente la société de pétrole et de gaz qui appartient à la population. Depuis les déclarations du premier ministre, en 1985, la participation canadienne a déjà fléchi de 47,9 p. 100 en 1985 à 42,11 p. 100 l'année dernière. L'objectif de la canadianisation est à toutes fins utiles relégué dans l'oubli.

L'abandon du contrôle sur nos ressources pétrolières et gazières est une concession au libre-échange. Les Canadiens ne veulent pas donner aux États-Unis plus de contrôle sur Petro-Canada. Notre climat froid et notre population disséminée exigent que l'État soit présent dans notre secteur énergétique.

Seule Petro-Canada en tant que société d'État peut privilégier les Canadiens en matière d'emplois et pour ses achats de produits et services, garantir la sécurité des approvisionnements pour tous les Canadiens, assurer le réinvestissement des bénéfices ici au Canada dans l'intérêt de tous les Canadiens et pas seulement des actionnaires, permettre aux Canadiens de conserver une participation de qualité dans le secteur maintenant que l'Office national de l'énergie est dépouillé de ses pouvoirs de réglementation et laisser au gouvernement canadien accès à l'industrie afin que jamais plus les Canadiens ne comptent exclusivement sur le secteur privé et les multinationales pour leur sécurité énergétique, qui est essentielle.

Je sais que nous aurons les réponses aux quelques questions que je voudrais poser quand le projet de loi sera déposé et que nous pourrions interroger le ministre plus à fond.

Quels sont les motifs qui poussent le gouvernement à vendre Petro-Canada? La société a su s'imposer. Elle a une influence dans le secteur et sur la population. Il s'agit